

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En	Qui ont pris
au CA	exercice	part à la
		DELIBERATION
92	92	61

PRESENTS	49
POUVOIRS Suppléants	2
POUVOIRS Titulaires	10
ABSENTS	31

Vote Pour :	60
Vote Contre :	0
Abstention :	1

Date de la Convocation

17 JUIN 2025

Date d'Affichage

17 JUIN 2025

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 23 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-trois juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Madame Martine SOUQUET, Première Vice-Présidente.

Présents : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Laurent, ALBERGE Blaise AZNAR, Lahcène BAAZIZ, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Michel BONNET, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Gwenaël GRANGER, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Maryline LHERM, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Didier SALANDIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jacques TISSERAND, Pierre TRANIER, François VERGNES, Claire VILLENEUVE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ à William VERGNES, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Mathieu BLESS à Florence BELOU, Françoise BOURDET à Christophe GOURMANEL, Serge GARRIGUES à Nicolas GERAUD, Muriel GEFFRIER à Olivier DAMEZ, Marie GRANEL à Elisabeth LOYER, Christelle HARDY-HEBRARD à Martine SOUQUET, Guy LEGROS à Ludovic RAU, Lucette ROUTABOUL à Sylvie DA SILVA, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, Jean-Marie VALATX à Laurence CRANSAC-VELLARINO

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, René ANDRIEU, Julien BACOU, Ann BARNES, Jean-Louis BOULOC, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Gabriel CARRAMUSA, Sébastien CHARRUYER, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Céu DA COSTA, Maryse GRIMARD, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Christian LONQUEU, Françoise MALAURE-NERIN, Marie-Claire MATE, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Marie MONTELS, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Francis PRADIER, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Laurent SQUASSINA, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNÉ, Gilles TURLAN

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François BAULES

N°139_2025

ACTES : 4.1.2

OBJET DE LA DELIBERATION : 26- Modification du tableau des effectifs

Exposé des motifs

Aux termes du Code Général de la Fonction Publique notamment ses articles L313-1 et suivants, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le besoin de créer les postes permanents présentés ci-après s'avère nécessaire, compte-tenu des projets en cours ou à venir :

- Création d'un poste de rédacteur territorial pour un poste de chargé d'appui au pilotage et contrôle de gestion au sein du service Relations aux communes et appui au pilotage des politiques publiques ; cette création vient en parallèle de la suppression d'un poste de rédacteur territorial à la direction des Finances (cf. ci-dessous) ;
- Création au 26 août 2025 d'un poste d'adjoint technique territorial à mi-temps pour un agent polyvalent de restauration et d'entretien à Montgaillard suite à la fermeture de la cuisine en production de Salvagnac ; cette création vient en parallèle de la suppression d'un poste de cuisinier (TNC 0,91) sur le site de Salvagnac (cf. ci-dessous) ;

Création :

Nombre de postes	Direction / Service	Poste	Quotité	Filière	Cadre d'emplois
1	Restauration - entretien	Agent polyvalent	TNC (0,5)	Technique	Adjoint technique
1	Relations aux communes et appui au pilotage des politiques publiques	Chargé d'appui au pilotage et contrôle de gestion	1	Administrative	Rédacteur

Le besoin de modifier les postes permanents présentés ci-après s'avère nécessaire, compte-tenu des projets en cours ou à venir :

- Un poste d'adjoint administratif territorial est transformé en poste d'adjoint du patrimoine territorial au sein du service Lecture publique de la direction de la Culture, pour un agent de médiation ;
- Un poste d'adjoint d'animation territorial est transformé en poste d'adjoint du patrimoine territorial au sein du service Lecture publique de la direction de la Culture, pour un agent de médiation à temps non complet (0,71) ;
- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'adjoint d'animation territorial au service Petite enfance pour un assistant éducatif à la crèche des Dadou's à Graulhet ;
- Un poste d'agent de maîtrise territorial de second de cuisine est transformé en poste d'adjoint technique territorial au service Restauration -entretien pour un poste d'agent polyvalent de restauration au 26 août 2025 ;

Modifications :

Nombre de postes	Direction / Service	Poste	Quotité	Filière	Cadre d'emplois
1	Culture - Lecture Publique	Agent de médiation	TC	Culturelle	Adjoint du patrimoine
1	Culture - Lecture Publique	Agent de médiation	TNC (0,71)	Culturelle	Adjoint du patrimoine
1	Restauration - entretien	Agent polyvalent	TC	Technique	Adjoint technique
1	Petite enfance	Assistant éducatif	TC	Animation	Adjoint d'animation

Enfin, sont supprimés du tableau des effectifs de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet les postes suivants :

- Un poste à temps complet d'assistant de direction du Président sur un cadre d'emploi de rédacteur territorial au sein du cabinet du Président ;

- Un poste à temps complet de géomaticien sur un cadre d'emploi de technicien territorial au sein du service Urbanisme opérationnel – stratégie foncière du pôle Aménagement et développement durable ;
- Un poste à temps complet de développeur économique sur un cadre d'emploi d'attaché territorial au sein de la direction Economie ;
- Un poste à temps complet de responsable de secteur adulte sur un cadre d'emploi d'assistant de conservation territoriale au sein du service Lecture publique de la direction de la Culture ;
- Un poste à temps complet de chef de service Fiscalité sur un cadre d'emploi de rédacteur territorial au sein de la direction des Finances ;
- Un poste à temps complet de coordonnateur Petite enfance sur un cadre d'emploi d'éducateur de jeunes enfants territorial au sein du service Petite enfance ;
- Un poste à temps non complet (0,5) de référent santé prévention inclusion sur un cadre d'emploi de puéricultrice territoriale au sein du service Petite enfance ;
- Au 26 août 2025, un poste à temps non complet (0,91) de cuisinier sur un cadre d'emploi d'adjoint technique territorial au service Restauration - entretien suite à la fermeture de la cuisine en production de Salvagnac ;
- Au 1^{er} octobre 2025, un poste à temps complet d'instructeur ADS sur un cadre d'emploi d'adjoint administratif territorial au sein du service Urbanisme du pôle Aménagement et développement durable ;

Suppressions :

Nombre de postes	Direction / Service	Poste	Quotité	Filière	Cadre d'emplois
1	Cabinet	Assistante de direction du Président	TC	Administrative	Rédacteur
1	Aménagement – Urbanisme opérationnel – stratégie foncière	Géomaticien	TC	Technique	Technicien
1	Aménagement – Urbanisme	Instructeur ADS	TC	Administrative	Adjoint administratif
1	Economie	Développeur économique	TC	Administrative	Attaché
1	Culture - Lecture Publique	Responsable de secteur	TC	Culturelle	Assistant de conservation
1	Restauration - entretien	Cuisinier	TNC (0,91)	Technique	Adjoint technique
1	Finances	Chef de service Fiscalité	1	Administrative	Rédacteur
1	Petite enfance	Coordonnateur petite enfance	TC	Médico-so-ciale	Educateur de jeunes enfants
1	Petite enfance	Référent santé prévention inclusion	TNC (0,5)	Médico-so-ciale	Puéricultrice

Le Conseil de communauté :

Où cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.313-1 et suivants,

Vu le tableau des emplois adopté en Conseil de la Communauté d'agglomération,

Vu le Comité Social Territorial en date du 22 mai 2025 et le comité social territorial en date du 3 juin 2025,

Considérant la nécessité de créer ou modifier ou supprimer les emplois au tableau des effectifs,

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances et Moyens généraux du 4 juin 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (Abstention de Pascale PUIBASSET) :

- **dit** que :

. Les postes sont créés ou modifiés ou supprimés au tableau des effectifs annexé tel que précisé ci-dessus.

. Ces emplois permanents pourront éventuellement le cas échéant, être pourvus par un agent non titulaire sur le fondement des articles L.332-8 et suivants du code général de la fonction publique ;

. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

- **donne** tout pouvoir au Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le 07 JUIL. 2025

- publication - mise en ligne

Le 07 JUIL. 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,

Fait les jour, mois, an, susdits,



Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Le Secrétaire de séance,

Jean-François BAULES

La Première Vice-Présidente,

Présidente de séance

Martine SOUQUET